

# Connectez-vous à

[www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr)

✓ Abonnez-vous

au ➤ guide des services  
à ➤ la foire aux questions

✓ Retrouvez en libre accès

- la lettre d'audanslaville
- Les actualités et l'agenda
- le blog
- le guide de rédaction du rapport du maire
- la foire aux questions de plus d'un an
- le sommaire et des exemples de fiches du guide des services
- la librairie
- les services de l'Office International de l'Eau aux collectivités locales



FAUBOURG COMMUNICATION - 05 55 79 54 00



Pour votre commune,  
votre agglomération  
et vos syndicats intercommunaux, ...

[www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr)

**CONNAÎTRE  
COMPRENDRE  
et GÉRER**  
les services municipaux  
de l'eau potable  
et de l'assainissement





Face à la complexité de la gestion des services municipaux d'eau potable et d'assainissement, l'**Office International de l'Eau** se doit d'apporter aux maires, aux présidents de syndicats intercommunaux et à leurs partenaires, un appui permanent à la prise de décision, en leur facilitant l'accès à **des informations pratiques, techniques, juridiques et économiques.**

Depuis 1997, le site - [www.carteleau.org](http://www.carteleau.org) - a répondu aux questions de plus de 800 000 visiteurs par an.

Le droit de l'eau a évolué avec la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, qui introduit encore de nouvelles dispositions.

Pour mieux répondre aux besoins d'information permanente des élus locaux, **eaudanslaville** donne aujourd'hui accès à tout ce que doit connaître un service municipal sur l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, aussi bien sur le **plan technique et réglementaire, que tarifaire et économique.**

**eaudanslaville** dispose d'outils d'aide à la mise en place des stratégies de gestion du patrimoine et intègre des informations liées à des politiques sectorielles (urbanisme, ...), avec une rubrique **[eau et urbanisme]** proposée pour la première fois en consultation.

**eaudanslaville** propose des interprétations des textes juridiques ou des décisions de tribunaux et présente des **expériences que tout un chacun peut commenter avec des témoignages issus du terrain**, dans des domaines variés : gestion de la demande en eau, technologies, politique tarifaire, protection des captages, gestion des ouvrages, informations des usagers et des citoyens, raccordements aux réseaux,...

**eaudanslaville** s'enrichit de **nouveautés grâce à la veille sur les actualités**, que nous assurons au quotidien : nouvelles pages des sites pertinents et de la presse électronique, évolutions réglementaires ou économiques, publications d'intérêt...

# Rejoignez-nous sur [www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr)

## Le guide des services

Classées par thèmes, des fiches exposent la réglementation d'une manière didactique et professionnelle, pour une mise en œuvre sur le terrain. Ce guide présente aussi de nouvelles thématiques touchant aux eaux pluviales, à la gestion du patrimoine, à l'urbanisme...

## La foire aux questions

« Que faire ? », « Quel texte appliquer ? »  
« Où trouver la bonne référence ? »  
« Vers quelle structure se tourner pour trouver une réponse ? »  
La foire aux questions accompagne l'action quotidienne des services, sur l'ensemble des thèmes du guide.

## Le blog de l'eau

Chaque mois, une personnalité apporte son témoignage ou ses explications sur un des thèmes d'actualité ou sur un point précis, en liens avec les thématiques du guide des services.

## Le rapport du maire

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement doit respecter de nouvelles exigences. De nouveaux indicateurs doivent permettre d'interpréter les résultats et de comparer les services d'une commune à l'autre. Ils permettent aussi de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre d'une politique de développement durable.

## La lettre d'eaudanslaville

La lettre d'eaudanslaville est bimensuelle et gratuite. Elle fait le point sur l'actualité du moment. Elle est le lien permanent avec les gestionnaires des services.

**eaudanslaville** a été choisi par le **Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD)** pour être le support d'information et de présentation des outils de rédaction du **rapport annuel** que le maire doit rédiger sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

